



Aix, le 29 octobre 2007

Serge NARDELLI
Représentant Syndical National au CCE

à

André CHALUS
Président du CCE
CASINO CAFETERIA
63, Rue de la Montât
42008 Saint -Etienne

13090 Aix en Provence.
Portable : 06 12 94 52 69

OBJET : QUESTIONS DE LA CFDT POUR LE CCE DU 9 NOVEMBRE 2007

Monsieur le Président, veuillez prendre connaissance des questions de notre Organisation Syndicale pour le CCE ordinaire, vous en souhaitant une bonne réception, recevez nos salutations les plus distinguées.

1° Quelle peut être la formalisation de temps de repos libre nécessaire à planifier pour que chaque salarié puisse bénéficier d'un minimum de temps pour se restaurer convenablement et ceci pour sauvegarder la santé des salariés, sachant que tous les salariés non pas de pause légale (travail de moins de 6H) et par conséquence ne peuvent pas se nourrir par faute de temps et ceci pour être en conformité dans l'esprit de la CCN de la mise à disposition d'obligation de nourriture par l'employeur.

2° De nouveau des problèmes récurrents de suivi de maintenance des matériels. Quels moyens comptez vous prendre pour remédier à ces dysfonctionnements sur les établissements, qui occasionnent bien souvent des mauvaises conditions de travail et du danger pour les salariés ainsi qu'un mauvais état de service pour nos clients qui subissent souvent des désagréments dûs au non fonctionnement pérenne des matériels .

3° Nous voudrions connaître l'état des lieux des établissements de l'Entreprise sur l'activation et l'actualisation du « Document Unique » approprié pour chaque établissement comme demandé par l'inspection du travail du siège en mai 2007.

Le Représentant Syndical National
Serge Nardelli

Copie : Inspection du Travail
Fédération / Membres CFDT du CCE